

Nous sommes maintenant suffisamment avancés en médecine pour savoir que les drogues qu'on administre pour calmer la douleur ne sont efficaces que si elles sont données régulièrement et non de façon intermittente. Et à l'heure actuelle il y a d'excellentes drogues à part l'héroïne qui remplissent ce rôle. L'héroïne est un dépressur respiratoire en puissance, un phénomène physiologique qui a convaincu bon nombre de médecins de ne plus l'utiliser avant même que le gouvernement n'intervienne.

Je constate qu'au lieu de s'en remettre au gros bon sens, certains journaux usent de leur influence sur le public pour soutirer de l'argent aux contribuables, de l'argent qui servirait beaucoup mieux à faire des recherches dans d'autres domaines médicaux qu'à acheter de l'héroïne, même en quantité limitée.

* * *

LE BUDGET

LA DESCRIPTION DU COMPORTEMENT DES MÉDIAS FAITE PAR
LE MINISTRE

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, quand peut-on dire qu'un coup d'œil est une fuite et qu'une fuite est un vol? Hier le ministre des Finances (M. Lalonde) a dit ceci aux journalistes:

J'appellerais cela plutôt un vol qu'une fuite ou encore un regard furtif, si vous voulez.

Et pour ajouter encore à la confusion, le ministre a tenté, en faisant intervenir son secrétaire de presse, d'exercer des pressions sur un journaliste de Newsradio pour supprimer la phrase offensante. On a d'abord intimidé, menacé le journaliste pour finir par lui offrir une entrevue de sept minutes avec le ministre des Finances.

Les largesses du ministre sont-elles sans limite? On a proposé au journaliste une entrevue supplémentaire de sept minutes avec le ministre, s'il supprimait simplement le mot «vol». Je rappelle au ministre qu'à force de vouloir tromper on finit par se prendre au jeu.

Le ministre peut bien se permettre d'ajouter 200 millions de dollars à notre dette déjà lourde, mais j'estime que quand il rejette le blâme sur les médias et accuse les journalistes de l'avoir volé, c'est vraiment le bouquet.

Voilà où nous en sommes madame le Président. Les journalistes invités dans le cabinet du ministre pour une séance de photos pré-budgétaire sont accusés de vol simplement pour avoir fait ce qu'ils étaient invités à faire: prendre des photos du ministre tenant son budget en main. Cette séance de photos coûtera aux contribuables canadiens 200 millions de dollars sur deux ans ce qui équivaut, compte tenu des taux d'intérêt courants, à un million de dollars par mois.

* * *

LE BUDGET

ON DEMANDE UNE RÉVISION DE LA MÉTHODE BUDGÉTAIRE

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je voudrais renchérir sur ce que vient de dire le député de Kindersley-Lloydminster (M. McKnight). Les faits qui ont été portés à la connaissance de la Chambre et de la population ces

Questions orales

derniers jours au sujet du ministre des Finances (M. Lalonde) nous donnent un excellent exemple de l'application pratique du principe de Peter. Quand on craint que quelque chose aille mal, on peut être assuré que ce sera le cas. Le ministre vient de donner à ce principe une tournure nouvelle: s'il y a la moindre possibilité que les choses s'aggravent, elles s'aggraveront inévitablement. Hier, il a multiplié ses difficultés.

• (1115)

Dans certaines de ses déclarations, il a parlé de la nécessité de se montrer plus ouvert en matière budgétaire. A mon avis, la Chambre des communes aurait intérêt à se pencher sur cette question. Si à certains égards, l'obligation du secret ne se justifie pas, alors qu'on la supprime. On ne saurait tolérer que la tromperie s'ajoute à ces atteintes magistrales au bon sens et à la logique. C'est la loi de Murphy, le principe de Peter, ou que sais-je d'autre qui est en cause ici—nous sommes dans un beau pétrin et il appartient à la Chambre des communes de nous en sortir.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

LE PLEIN EMPLOI—LE NIVEAU PRÉVU PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, j'ai une question à l'intention du très honorable premier ministre. Le ministre des Finances a déclaré hier que 7 ou 8 p. 100 de la population active demeureraient sans travail même si l'économie devait tourner à plein régime. Voilà qui confirme tout à fait les projections que faisait le ministre dans son budget puisqu'il prévoit qu'en 1987, par exemple, soit trois ou quatre ans après le début de la relance, nous aurons un taux de chômage de 8.8 p. 100 ou 1.162 million de chômeurs. Était-ce là le produit de l'imagination du ministre des Finances ou le gouvernement accepte-t-il maintenant qu'un taux de chômage de 7 ou 8 p. 100 correspond au plein emploi au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le gouvernement a son opinion sur la situation actuelle et a proposé un budget destiné à y remédier. Ce qui se passera dans sept ou huit ans est affaire de conjectures vraiment générales. Si je suis premier ministre à ce moment-là, je me ferai alors un devoir d'exprimer mon opinion avant que la situation ne se présente.

M. McGrath: Madame le Président, le premier ministre vient de confirmer ce qu'il a déclaré ce matin, à savoir qu'il laissait à d'autres le soin de régler les problèmes du chômage dans cinq ou dix ans d'ici. Or, les prévisions du gouvernement se fondent sur sa propre stratégie de relance économique. Je tiens à rappeler au premier ministre qu'en décembre 1979, quand notre parti était au pouvoir, le taux de chômage était de 7.2 p. 100 et que nous nous étions fixé comme objectif 8.2 p. 100, l'actuel président du Conseil du Trésor a déclaré, comme en témoigne la page 2297 du harsard, que notre objectif prouvait que, je cite: